

LES DIFFÉRENTS MODES DE RÉGLEMENTS DU COLLEGE

CARTE BANCAIRE



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Égalité
Territorial

ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

LE PLUS SIMPLE,
RAPIDE ET SECURISE
DES PAIEMENTS

Effectuer vos paiements par CB en quelques clics :

FORAITS 4 JOURS : rendez-vous sur <https://educonnect.education.gouv.fr>

SANS FORAITS : rendez-vous sur l'application My TurboSelf

VIREMENT BANCAIRE



SECURISE MAIS
MOINS PRATIQUE ET
PLUS LONG

Ce moyen de paiement est fiable mais il ne permet pas la consultation et le suivi des sommes à payer.

Non connecté directement à vos factures, il nécessite un traitement par l'agence comptable avec un délai de plusieurs jours pour sa prise en compte.

ESPECES



DÉPLACEMENT AU
COLLÈGE RISQUE DE
PERTE OU DE VOL

Ce moyen de paiement est **le moins fiable et le plus contraignant**.

Pour éviter de confier de l'argent à votre enfant, vous devez vous déplacer au collège.

Pour rappel, le règlement intérieur stipule : "il est fortement déconseillé d'apporter de l'argent ou des objets de valeurs, qui risquent de faire l'objet de perte ou de vol".

CHEQUE



TRÈS LONG DÉLAIS
DE TRAITEMENT
OBSOLÈTE

Ce moyen de paiement est désormais **le moins réactif**.

En effet, la direction des finances publiques a programmé la fin des paiements par chèques des factures de services publics à horizon 2028.

Des services ont déjà été fermés et la durée de traitement des chèques a fortement augmentée. Comptez jusqu'à 3 semaines pour la prise en compte de votre règlement.